

# Communiqué du Maire

COMMUNIQUÉ DU MAIRE, MEHDI  
NEZZAR

**Le Tribunal administratif de Montreuil confirme en référé la décision de retrait du permis de construire du projet de data center SEGRO.**

Le Maire du Bourget prend acte avec satisfaction de l'ordonnance rendue ce jour par le juge des référés du Tribunal administratif de Montreuil.



**Le Tribunal administratif de Montreuil confirme en référé la décision de retrait du permis de construire du projet de data center SEGRO.**

Le Maire du Bourget prend acte avec satisfaction de l'ordonnance rendue ce jour par le juge des référés du Tribunal administratif de Montreuil.

Par cette décision, le juge rejette la demande de suspension présentée par la société SEGRO à l'encontre de la décision municipale retirant le permis de construire de son projet.

Dans son ordonnance, le juge considère que **le projet méconnaissait les règles de hauteur fixées par le Plan local d'urbanisme de la commune**. Il en déduit que **le Maire se trouvait en situation de compétence liée et était donc tenu de retirer ce permis de construire illégal**.

**Cette décision constitue une étape importante.** Elle confirme le bien-fondé de l'action engagée par la Ville, qui a toujours agi dans le strict respect de la légalité, avec pour seule exigence **la défense de l'intérêt général et la protection du cadre de vie des Bourgetines et des Bourgetins**.

Depuis le début de cette procédure, la Ville a fait le choix de la responsabilité et de la transparence, en veillant à ce que chaque projet respecte les règles d'urbanisme applicables et les équilibres de notre territoire.

Le Maire tient à remercier les services municipaux ainsi que les conseils de la Ville pour leur mobilisation et la qualité du travail accompli dans ce dossier.

**Cette ordonnance, rendue dans le cadre d'une procédure de référé, ne met toutefois pas un terme au contentieux.** Le Tribunal administratif devra encore se prononcer sur le fond du litige et d'éventuelles voies de recours demeurent ouvertes.

**La Ville du Bourget poursuivra avec la même détermination la défense de ses intérêts, de son cadre de vie et du respect des règles d'urbanisme qui s'imposent à tous.**

Au-delà de cette procédure, notre engagement demeure constant : **construire l'avenir du Bourget avec exigence, responsabilité et dans l'intérêt de ses habitants.**

Mehdi NEZZAR  
Maire du Bourget